

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2013-2014

28 JANVIER 2014

PROJET DE DÉCRET

PORTANT ASSENTIMENT À L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE, LA RÉGION
WALLONNE ET LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA RÉGION
DE BRUXELLES-CAPITALE RELATIF À L'INSTALLATION DU CONSEIL
WALLONIE-BRUXELLES DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE (CWBCI)⁽¹⁾

RAPPORT

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES RELATIONS
INTERNATIONALES ET DES QUESTIONS EUROPÉENNES, DES
AFFAIRES GÉNÉRALES ET DU RÈGLEMENT, DE L'INFORMATIQUE,
CONTRÔLE DES COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU
GOUVERNEMENT ET DES DÉPENSES ÉLECTORALES

PAR M. SÉBASTIAN PIRLOT.

(1) Voir Doc. n°592 (2013-2014) n°1

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission des Relations internationales et des Questions européennes, des Affaires générales et du Règlement, de l'Informatique, contrôle des communications des membres du Gouvernement et des dépenses électorales a examiné au cours de sa réunion du 28 janvier 2014⁽²⁾ le projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Communauté germanophone, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'installation du Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale (CWBCI) (Doc.592 (2013-2014) n°1.

Le texte intégral des débats figure dans le document (Doc.591 (2013-2014) n°2).

Le Rapporteur

La Présidente

S. PIRLOT

M. SAENEN.

⁽²⁾ Ont participé aux travaux de la Commission :

M. Hutchinson, M. Maene, M. PirLOT, M. Tomas, Mme Barzin, M. Destexhe, Mme Bertieaux en remplacement de M. Kubla) M. Defossé, Mme Saenen (Présidente)M. Gadenne, M. de Lamotte

Ont assisté aux travaux de la Commission :

M. Hazée, membre du Parlement

M. Demotte, Ministre-Président

Mme Dive, Mme Essefiani et M. Heusicom, collaborateurs au cabinet de M. le ministre-président Demotte

Mme Tonneau, auditrice adjointe à la Cour des comptes

M. De Primis, expert du groupe PS

Mme Vivier et M. Bosson, experts du groupe MR

M. Genot, expert du groupe cdH